

Instructions

Ce mode d'emploi s'applique exclusivement à la lampe solaire.

Il contient des informations importantes concernant la mise en service et la manipulation de la lampe. Ces informations doivent être observées même lorsque vous donnez ce produit à des tiers. Par conséquent, archivez ce mode d'emploi afin de pouvoir le relire ultérieurement.

F

1. Introduction

Cher client, Nous vous remercions d'avoir opté pour cette lampe solaire.

La lampe solaire que vous venez d'acheter est un produit qui a été conçu et fabriqué suivant les dernières connaissances techniques.

Ce produit répond aux exigences des directives européennes et nationales en vigueur. Sa conformité a été attestée et les explications et documents correspondants sont déposés chez le fabricant.

Afin de préserver l'état de la lampe et de garantir un fonctionnement sans dangers, vous devez, en tant qu'utilisateur, observer ce mode d'emploi !

2. Consignes de sécurité



- En cas de dommages occasionnés suite à la non-observation de ce mode d'emploi, le droit à la garantie est manqué !
- Nous déclinons toute responsabilité en cas de dommages consécutifs !
- En cas de dommages matériels ou corporels occasionnés suite à une manipulation non conforme ou à la non-observation des

consignes de sécurité, nous déclinons toute responsabilité.

- Dans ces cas, tout droit à la garantie est annulé.

Pour des raisons de sécurité et d'homologation (CE), la transformation et/ou la modification de la lampe solaire de sa propre initiative n'est pas autorisée. Veuillez à ce que la lampe solaire soit mise en service de façon conforme. A cet effet, observez ce mode d'emploi. Dans les établissements industriels, les prescriptions relatives à la prévention contre les accidents, établies par l'association de la corporation professionnelle pour les installations et les moyens d'exploitation électriques, doivent être respectées.

3. Utilisation conforme à l'usage défini

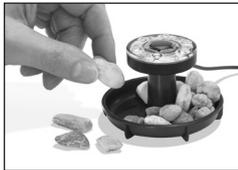
Le projecteur solaire immergé s'allume automatiquement au crépuscule et s'éteint à la lumière du jour. La durée maximale de fonctionnement de l'éclairage est de 8 heures environ lorsque l'accumulateur est chargé et que vous n'effectuez pas de recharge. Le module solaire monté dans la partie supérieure du boîtier charge les accumulateurs intégrés. L'éclairage peut être allumé et éteint via un interrupteur. Les trois projecteurs immergés conviennent à une utilisation en extérieur et sous l'eau. Les projecteurs peuvent être immergés dans un bassin de jardin, une fontaine ou autre à l'aide d'un support en forme d'assiette que l'on remplit de pierres. Ce produit a été conçu pour être utilisé dans la sphère privée.

Remarque : veuillez à ce que le module solaire soit orienté le plus possible vers le sud et à éviter toute ombre. Dans le cas d'une orientation côté nord, le produit n'est pas utilisable. En hiver, le module solaire doit toujours être exempt de neige.

4. Mise en service

1. Enlevez avec précaution les éléments de l'emballage et déballez les accessoires.

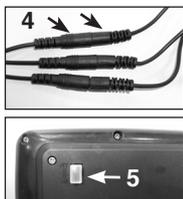
2. Les trois anneaux lumineux à DEL peuvent être enfilés sur les supports en forme d'assiette. Cette assiette peut alors encore être remplie de petites pierres. Ainsi, elle sera mieux fixée dans le bassin.



3. A présent, choisissez un lieu approprié pour le montage du module solaire dans le rayon d'action des radiateurs. Veuillez à ce que l'endroit soit orienté vers le sud et à éviter toute ombre sur le module solaire. Le module solaire peut être fixé au sol ou sur un mur au moyen d'une plaque de retenue, branché à la terre au moyen d'une perche de mise à la terre. A l'aide de la rotule, le module solaire peut être parfaitement orienté en direction du soleil.

4. Ensuite, reliez les 3 fiches (4) des radiateurs aux prises du module solaire.

Remarque : il s'agit de fiches protégées contre l'humidité. Branchez les fiches ensemble.



5. Ensuite, réglez l'interrupteur (5) situé à l'arrière du module solaire sur la position «ON». A présent, les radiateurs solaires sont activés.

Remarque : pendant les mois d'hiver, il faut généralement s'attendre à avoir une durée d'éclairage réduite. Si la lampe n'éclaire pas encore le premier soir, veuillez attendre une journée ensoleillée.

5. Remplacement des accus

Après une ou deux années, la capacité des accus diminue ; ces derniers doivent être remplacés. Les accus sont disponibles dans le commerce ou chez le fabricant.

1. Dévissez les 4 vis situées à l'arrière du module solaire et enlevez le capot.
2. Enlevez l'accu du support.
3. Insérez l'accu neuf en respectant la polarité et refermez le boîtier dans l'ordre inverse.

Remarque : les accus usagés doivent être éliminés conformément aux prescriptions relatives à la protection de l'environnement et n'entrent pas dans la catégorie des ordures ménagères. Votre revendeur est légalement tenu de reprendre les accus usagés.



6. Dysfonctionnements

- La lampe ne s'allume pas dans l'obscurité.

- Une source lumineuse externe (par exemple, réverbère) simule la lumière du jour et empêche la mise en marche de la lampe. Placez la lampe dans un endroit sombre.

- La lampe ne s'allume pas ou ne s'allume que brièvement dans l'obscurité.

- Lampe allumée ?

- Accus faibles ou défectueux. Remplacement des accus.

7. Données techniques

- Tension de service : 3,6 V
- Module Solaire: 1 Wp
- Type de protection : module solaire IP 44, projecteur immergé IP 68
- Classe de protection: III
- Lot de batteries : 3 x NiMh 1,2 V/900 mAh (Mignon)
- Moyens lumineux : 18 Diodes lumineuses blanches (LEDs)
- Couleur de lumière: Art.-Nr: 102148: 3000 K, Art.-Nr: 102149: 6000 K
- L'intensité lumineuse: Art.-Nr: 102148: 3 x 20 lm, Art.-Nr: 102149: 3 x 22 lm
- Durée de luminosité: Max. 8 heures lorsque les batteries sont entièrement chargées

Reprise des batteries

- Les batteries ne doivent pas être éliminées avec les déchets ménagers.
- Le consommateur est tenu juridiquement à restituer les batteries après utilisation, notamment auprès des collectes publiques ou là où sont vendues des batteries de ce type.
- Les batteries contenant des substances nocives comportent la marque « Conteneur de déchets rayé » et l'un des symboles chimiques.



NiMh

Informations relatives aux accus

- Les accus doivent être tenus hors de la portée des enfants. Ne laissez jamais des accus accessibles ; des enfants ou des animaux domestiques risqueraient de les avaler.
- Les accus ne doivent jamais être court-circuités, désassemblés ou jetés dans un feu. Il y a un risque d'explosion !
- Des accus qui s'écoulent ou qui sont endommagés risquent, lors d'un contact avec la peau, de provoquer des irritations ; dans ce cas, veuillez utiliser des gants de protection appropriés.
- Les accus doivent être remplacés exclusivement par des accus identiques, provenant du même fabricant. Des piles ne peuvent être, en aucun cas, utilisées car elles ne sont pas rechargeables.
- Lors de l'insertion des accus, veuillez à respecter la polarité.
- En cas de non-utilisation prolongée de la lampe (par exemple, entreposage), enlevez les accus afin d'éviter un endommagement lié à un écoulement d'accus.

Fabricant / importateur / service clients / pièces de rechange :

esotec GmbH - Weberschlag 9 - D-92729 Weiherhammer
Tel.-Nr: +49 9605-92206-0 Fax.-Nr: +49 9605-92206-10
e-mail: info@esotec.de Internet:www.esotec.de

Splash blanc froid : Fabricant No. d'article : 102148

Splash blanc chaud : Fabricant No. d'article : 102149

Elimination:

Cher client,

Veillez nous aider à réduire les déchets. Si vous voulez un jour vous débarrasser de cet article, n'oubliez pas qu'un grand nombre de ses composants sont constitués de matières premières de valeur qui peuvent être recyclées.

Ne le jetez donc pas à la poubelle mais amenez le au centre de collecte pour les appareils ménagers.

Merci beaucoup pour votre aide !

